

REPUBLIQUE RWANDAISE



23 AOUT 1988

MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

Service des Affaires Législatives.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier
du Rwanda
KIGALI.

Conformément à l'état de paye ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabilisation des
retenues suivantes:

Remboursements des prêts pour construction des agents sous-contrat:

3.825 FRW

O.T-316 du 31-8-88

Nous disons: TROIS MILLE HUIT CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 10/08/1988

La Gestionnaire des Crédits,

MUKESHIMANA Clémence

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ..18..110...04...21...22

Inscrit sous poste ..13..... du ..19-8-88

Kigali, le ..19-8-88.....

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre chargé des Relations
Institutionnelles,

KAREMERA Inouard

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

23 AOUT 1988

Kigali, le

Service des Affaires Législatives.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier
du Rwanda
KIGALI.

Conformément à l'état de paye ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabilisation des
retenues suivantes:

Remboursements des prêts pour construction des agents sous-contrat:
3.825 FRW

Nous disons: TROIS MILLE HUIT CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 10/08/1988

La Gestionnaire des Crédits,
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre chargé des Relations
Institutionnelles,

KAREMURA Edouard

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 08... 11.0... 04... 01... 02

Inscrit sous poste ... 1.2... du 19.8.88

Kigali, le ... 19.8.88

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

23 AOÛ 1988

Kigali, le

Liste de Paie du mois de

Août 1988

SERVICE : Affaires Législatives

INR 82873 - 1000

1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
							Retenues	Prêt pour constr.											
1																			
2																			
3	HARELIMANA J. de Dieu	11475	1.4.85	3000	-	14475	15 ^e remb. 3 825	-	Cheuf.	-	434	434	290	-	100	14 041	1 127	8 989	
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			
16																			
17																			
18																			
19																			
20																			
21																			
22																			
23																			
24																			
25																			
	Total	11475	-	3000	-	14475	3 825	-	-	-	434	434	290	-	100	14 041	1 127	8 989	

Cotisation risques prof. Col. 14 - 290
 Pension patronale col. 12 - 434
 Salaire brut col. 7 - 14475
 Colonne 9 - 15199
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du ... 18.11.88.04.01.02
 Inscrit sous poste du
 KIGALI, le 10/08/1988
 Le (La) Gestionnaire des Crédits,

Le Responsable
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,
 Edouard NDAYIMANA

MUKESHIMANA Clémentine